



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame DAEMEN – BOVEROUX, demeurant Rue Emile Vandervelde 489 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Emile Vandervelde, 489 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 3, section B, n°88 E, 88 F et 93 B.

Le projet consiste en la transformation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- démolition/reconstruction d'annexes,
- finalisation des travaux octroyés dans le permis précédent, actuellement périmé (parements et balcons).

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'implantation du projet par rapport à l'alignement et par rapport aux constructions voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare, 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be , dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, 68 à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 mai 2025 au 11 juin 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare, 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be .

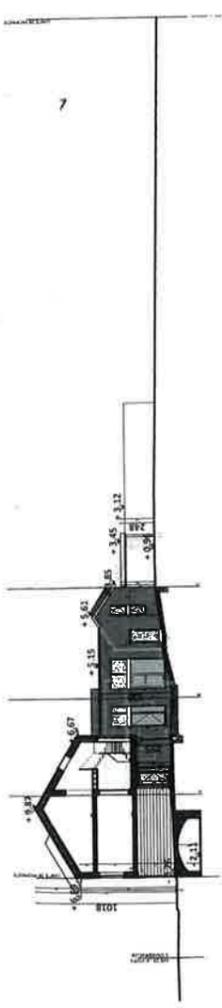
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

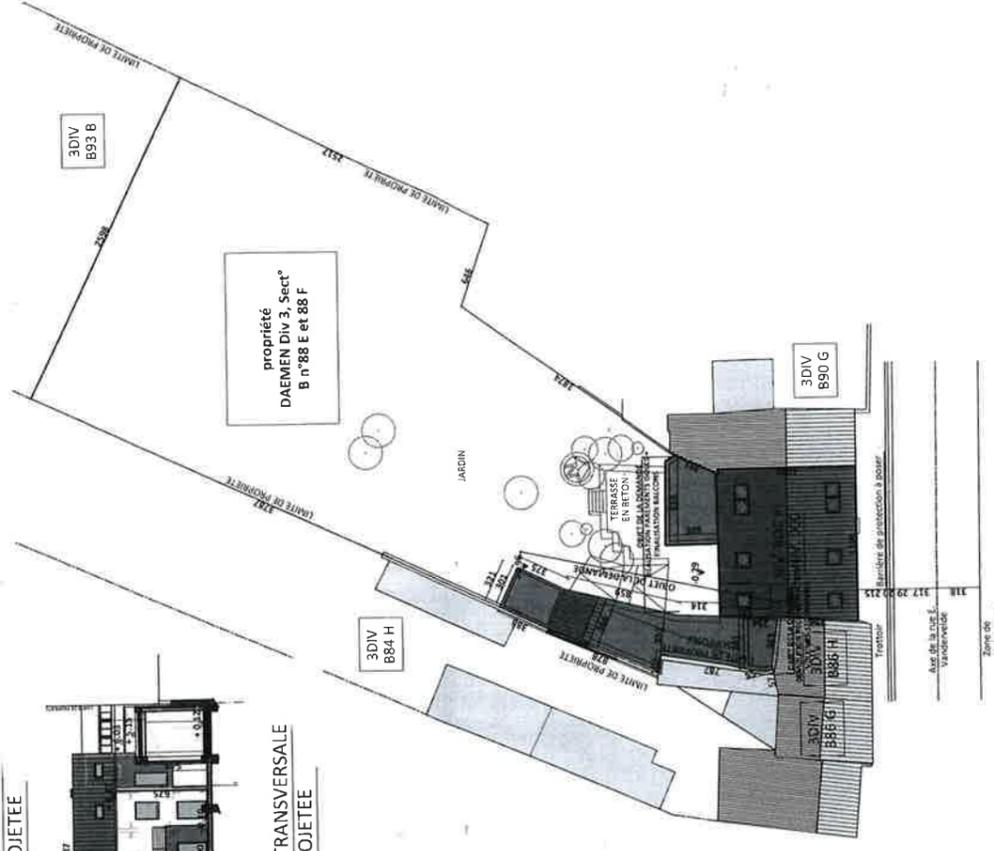
Didier HENROTTIN.



COUPE LONGITUDINALE
SITUATION PROJETEE

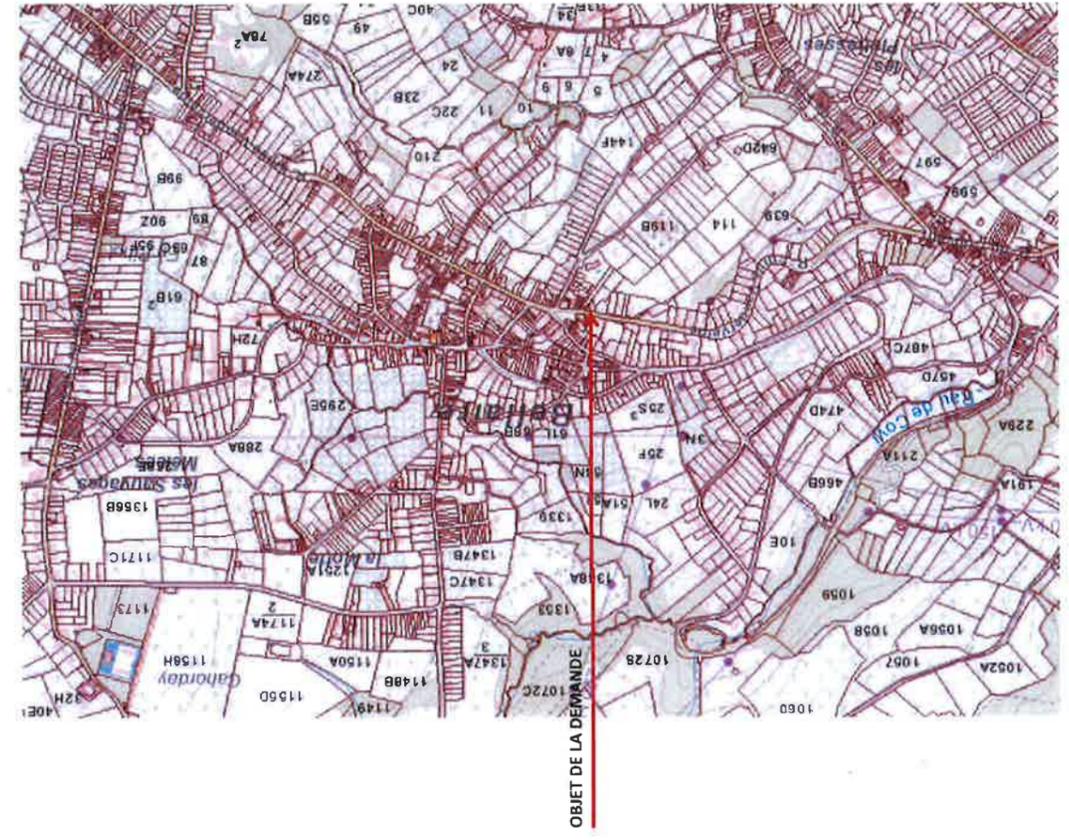


COUPE TRANSVERSALE
SITUATION PROJETEE



IMPLANTATION
SITUATION PROJETEE

SITUATION



N. → SITUATION DU BIEN CONCERNÉ

